MR
LISTE N°5
NOTRE PROJET
POUR VOTRE AVENIR À NEUPRÉ

TABLE DES MATIÈRES

NOTRE VISION EN SYNTHÈSE 5

AXE 1 : BIEN VIVRE À NEUPRÉ 16

SÉCURITÉ-POLICE 16
ENSEIGNEMENT 17
ENFANCE 19
JEUNESSE 19
AÎNÉS/INTERGÉNÉRATIONNEL 20
SPORT 21
AIDE SOCIALE 22
CULTURE ET BIBLIOTHÈQUES 23
FESTIVITÉS 24
BIEN-ÊTRE ANIMAL 24
PARTICIPATION CITOYENNE 25

AXE 2 : UNE COMMUNE BIEN GÉRÉE 26

LE PERSONNEL COMMUNAL 26
LES FINANCES ET LA FISCALITÉ 27
ACCESSIBILITÉ DES SERVICES COMMUNAUX 28

AXE 3 : UNE UTILISATION HARMONIEUSE DE L'ESPACE 29

TRAVAUX 29
MOBILITÉ ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE 30
ENVIRONNEMENT, ENJEUX CLIMATIQUES ET PROPRETÉ PUBLIQUE 31
ENERGIE 32
DÉVELOPPEMENT RURAL ET AGRICULTURE 33
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE 33
AFFAIRES ÉCONOMIQUES 34

SYNTHÈSE

LA VISION DU MR NEUPRÉ POUR NOTRE COMMUNE EST BASÉE SUR 3 AXES :

LE BIEN-ÊTRE À NEUPRÉ

centré sur les citoyens pour améliorer leur sécurité,
leur épanouissement et la cohésion sociale ;

UNE COMMUNE BIEN GÉRÉE

axée sur la modernité, des politiques ambitieuses prévues à long terme
et la préservation des générations futures ;

UNE UTILISATION HARMONIEUSE DE L'ESPACE

pour un cadre de vie de qualité qui respecte le caractère
rural de Neupré et avec des objectifs énergétiques ambitieux.

AXE 1 : POUR BIEN VIVRE À NEUPRÉ

SÉCURITÉ – POLICE

Assurer la sécurité dans notre commune repose selon nous sur une approche **multidimensionnelle** impliquant plusieurs acteurs et mesures. Elle passe par une **présence policière** renforcée, par une surveillance accrue grâce aux **caméras** et à une **participation citoyenne** pour impliquer chacun dans la sécurité de tous. Elle nécessite également une politique de **prévention** et une **coopération** efficace entre les services de la commune, les pompiers, l'aide médicale urgente et notre police locale. Une politique de sécurité communale efficiente repose en outre sur des **statistiques régulières** en matière de criminalité, une approche globale et participative qui implique aussi bien les autorités que les citoyens. Il s'agit d'équilibrer **prévention, répression et cohésion sociale** pour assurer un environnement paisible et sécurisé.

ENSEIGNEMENT

L' école, c'est le lieu où s'apprend la vie en société : **le respect des différences, les valeurs de liberté et de solidarité**. C'est le lieu où le **respect** de soi-même et le respect de l'autre prennent racine. C'est également le lieu qui permet d'offrir à chaque enfant tous les outils dont il a besoin pour **donner le meilleur**

de lui-même et s'épanouir. Le rôle de l'école est de rendre les enfants les plus autonomes possibles. Le MR de Neupré prône un enseignement communal de qualité, outil essentiel pour des citoyens responsables en devenir. Nous prônons des établissements énergétiquement efficaces, accueillants pour les enfants, ouverts aux nouvelles technologies et aux activités sportives ou à l'apprentissage d'une langue après l'école. Il est en outre essentiel de faire barrage au harcèlement scolaire et de diminuer le poids des mallettes pour favoriser la mobilité active.

ENFANCE

Le MR de Neupré estime qu'il est important d'offrir aux jeunes parents des **possibilités de garde** suffisantes et de qualité à l'attention de leurs enfants pour concilier le mieux possible la vie familiale avec une carrière professionnelle. Une **prime à l'installation d'une initiative privée** de garde est une des pistes que nous proposons. Il est en outre important d'organiser pour nos plus jeunes, à l'école et lors des vacances scolaires, des **activités encadrées, des animations éducatives, culturelles et sportives** pour contribuer à leur épanouissement et à la cohésion sociale. L'enfance est en effet un temps déterminant pour le développement futur des individus et de la société. Une attention sur cette période de la vie permet de réduire les inégalités dès le plus jeune âge pour donner un maximum de chances à chacun d'être autonome et de se construire un avenir de qualité.

JEUNESSE

Les jeunes sont les leaders, les travailleurs et les innovateurs de demain. Il s'agit de préparer une génération capable de relever les défis futurs, de développer des solutions créatives et de contribuer au progrès global. Une attention particulière est de mise notamment pour les mouvements de jeunesse très actifs sur notre territoire communal. Ils jouent en effet un rôle primordial dans le développement du jeune en termes d'épanouissement personnel, mais aussi d'autonomie et de responsabilité. Nous souhaitons mettre en place une **véritable politique globale en faveur de nos jeunes** à travers une **enquête** menée auprès d'eux et un **conseil de la jeunesse représentatif.** Objectifs : être à l'écoute de leurs besoins et les associer à des projets qui les concernent.

AÎNÉS/INTERGÉNÉRATIONNEL

Le MR de Neupré est attentif à nos aînés qui représentent un tiers de la population de la commune. Les plus âgés d'entre eux sont souvent plus vulnérables sur le plan de la santé, de la mobilité et de l'isolement social. Il convient de leur assurer un **environnement adéquat**. Une enquête sur leur qualité de vie à Neupré a d'ailleurs été menée avec succès auprès des plus de 60 ans par la commune. Il s'agit de s'inspirer des résultats qui en découlent pour répondre aux **besoins spécifiques** de cette catégorie de la population. Il importe également, dans les activités proposées, de tenir compte des attentes des « jeunes » seniors, retraités depuis peu mais toujours très dynamiques. Le MR de Neupré tient également à ce que les jeunes mais aussi l'ensemble de la collectivité, profitent de la riche expérience et du savoir de nos seniors.

SPORT

L'activité physique sous toutes ses formes est tout d'abord un vecteur de santé publique. Le sport est également un outil d'éducation favorisant la transmission de valeurs. Le sport joue en outre un rôle de cohésion sociale parce qu'il implique la **solidarité**, le **respect** de l'entraîneur, de l'arbitre, de ses coéquipiers, de ses adversaires et des règles du jeu. Le sport doit inculquer le **goût de l'effort, le mérite, le dépassement de soi**, autant de notions fondamentales à acquérir dès le plus jeune âge. Il contribue par ailleurs à la **lutte contre l'insécurité et la délinquance**. Enfin, il constitue un formidable levier de protection et d'émancipation de la jeunesse. Pour toutes ces raisons, il doit être promu grâce à un **soutien adéquat à nos clubs sportifs, une offre sportive diversifiée et des infrastructures de qualité en intérieur**, mais aussi à l'extérieur accessibles à tous.

AIDE SOCIALE

Les compétences des Centres Publics d'Action Sociale (CPAS) n'ont cessé d'évoluer durant ces dernières années. Longtemps considérés comme uniquement des « distributeurs » d'aides financières, les CPAS se sont vu confier de nombreuses missions supplémentaires à celles de base dont certaines sont méconnues de la majorité de la population. Le MR de Neupré souhaite

faire connaitre ces différents services et vise des services sociaux performants qui répondent aux besoins de la population neupréenne dans une perspective d'émancipation et d'autonomisation des bénéficiaires.

CULTURE ET BIBLIOTHÈQUES

La culture permet à l'homme de se connaître, de s'épanouir, de créer, de s'émerveiller, de communiquer et d'élargir ses horizons. Elle joue un rôle essentiel dans l'épanouissement et la socialisation. Culture, démocratie et liberté sont étroitement liées. Pour le MR de Neupré, établir une politique culturelle communale ne se résume pas à proposer un programme culturel, mais consiste également à promouvoir **le dialogue, le débat et la création, par des stages, des expositions, des animations et pourquoi pas un jumelage avec une autre commune**.

FESTIVITÉS

Les festivités locales jouent un rôle important dans une communauté dans la mesure où elles animent la vie locale avec des occasions de divertissements et de loisirs. Elles renforcent également le **lien social qui rassemble les habitants**. Elles favorisent en outre **les interactions** et **les échanges** entre les personnes de tous les villages, de tous âges et milieux. Elles permettent enfin de **transmettre l'esprit de fêtes** de village à travers les générations. Evènements sportifs intervillages, fêtes des voisins, panneaux LED pour annoncer les manifestations, sont autant d'outils à développer. Neupré a la chance de pouvoir compter sur de nombreux comités de quartier et mouvements de jeunesse qui font vivre notre commune. Tous ces groupements méritent notre soutien.

PARTICIPATION CITOYENNE

Aujourd'hui, les citoyens souhaitent jouer un rôle actif au sein de leur commune. La participation citoyenne est cruciale pour le fonctionnement d'une démocratie. En effet, elle permet à chacun de s'exprimer sur des sujets importants. Les citoyens veulent également être impliqués dans les projets de la commune et être bien informés sur leurs tenants et aboutissants. Cette participation favorise une plus grande adhésion de la population à l'action

publique. Le MR de Neupré est **en faveur d'une démocratie neupréenne participative** en complément d'une démocratie représentative. Cela implique notamment des **conseils consultatifs** comme celui des enfants, des ainés, et, à créer, des jeunes, mais aussi la CCAT, les PLP, des **budgets participatifs**, une **présentation du budget communal** ou des **réunions d'informations interactives** sur les projets d'envergure. La participation citoyenne passe enfin par une transparence accrue des processus décisionnels communaux grâce à des communications régulières notamment dans le bulletin communal.

BIEN-ÊTRE ANIMAL

Le bien-être animal doit bénéficier d'une attention continue de la part de la commune grâce à des **mesures et des conférences thématiques proposées par le conseil du bien-être animal** récemment mis en place à Neupré. Il est utile également de prodiguer régulièrement via le bulletin communal, le site internet et la page Facebook de la commune, des **conseils de prévention** pour une approche bienveillante de la relation avec un animal. Il s'agit en effet de considérer les animaux comme des êtres sensibles et avec une dimension environnementale en lien avec les pratiques d'élevage, agricoles et la préservation de la biodiversité. Enfin, sur le plan social, il convient de souligner l'importance des animaux domestiques, dont l'apport affectif joue un rôle crucial dans le bien-être de nombreuses personnes et familles.

AXE 2 : POUR UNE COMMUNE BIEN GÉRÉE

LE PERSONNEL COMMUNAL

Le personnel de la commune est essentiel pour assurer son bon fonctionnement. Avec la volonté politique et la faisabilité budgétaire, la **disponibilité d'un personnel riche en compétences, motivé et en nombre suffisant** est une condition nécessaire au maintien de la qualité de vie des Neupréens et à la réalisation de projets innovants ou d'envergure. La gestion des ressources humaines des pouvoirs locaux est dès lors essentielle. Le MR de Neupré s'engage à être **rigoureux sur la maîtrise des coûts du personnel**. La création d'un **nouveau complexe administratif commun** garantira en outre de meilleures conditions de travail au personnel et une amélioration de la qualité du **service aux citoyens**.

LES FINANCES ET LA FISCALITÉ

Le MR de Neupré veut continuer à assainir des finances communales pour pouvoir maintenir, au-delà de la fin de cette nouvelle législature, les **baisses d'impôts qu'il a initiées en 2019, 2021 et 2024**, tout en maintenant un service aux citoyens à la hauteur de leurs attentes. Dans une conjoncture

où les contraintes financières exogènes sont de plus en plus importantes, le MR de Neupré s'engage à **réduire davantage les dépenses de fonctionnement** de la commune, **sans licenciement du personnel** et **sans réduire la qualité du service** afin de garantir l'équilibre. **Dépenser mieux, dépenser de manière efficiente** les deniers publics et éradiquer les gaspillages en tous genres, telles seront nos priorités.

ACCESSIBILITÉ DES SERVICES COMMUNAUX

Tous les services publics de la commune doivent être accessibles à chacun, indépendamment de l'âge, du handicap ou des horaires de travail. Que ce soit pour un parent avec une poussette, une personne en fauteuil roulant ou quelqu'un ayant une mobilité même temporairement réduite, il s'agit d'une question de droits et de participation citoyenne. Cette accessibilité nécessite un état des lieux et un plan d'amélioration des infrastructures et des équipements de la commune. Cela implique un **accès clair et aisé** des services communaux, une **réponse rapide** à toute sollicitation adressée à l'administration, des **heures d'ouverture adaptées** et une possibilité étendue de **communication électronique** avec elle.

AXE 3 : POUR UNE UTILISATION HARMONIEUSE DE L'ESPACE

TRAVAUX

Le MR de Neupré s'engage à offrir à la population un cadre de vie d'une qualité remarquable, esthétiquement plaisant, bien entretenu et convivial. Cette stratégie à long terme vise à garantir un environnement agréable et accueillant pour tous les Neupréens, mais aussi à renforcer l'image positive de la commune. Cela implique des **espaces publics attrayants, des infrastructures modernes ainsi que des routes bien entretenues dans le cadre d'un plan de réfection, des trottoirs aux endroits opportuns, une extension de l'égouttage, ainsi que des initiatives visant à promouvoir une atmosphère de convivialité et de bien-être**. Le souci du détail et la rigueur dans les aménagements sont des priorités pour le MR, afin que Neupré reste une commune où il fait bon vivre.

MOBILITÉ ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le MR de Neupré aspire à assurer une sécurité routière optimale dans toute la commune. Il est essentiel que les citoyens, et notamment les plus jeunes d'entre eux, puissent se déplacer à pied ou à vélo en toute sécurité. Le MR soutient la planification et la mise en place réfléchies et cohérentes **d'infrastructures favorables à la mobilité douce** sur l'ensemble du territoire

communal vers les pôles scolaires, les communes voisines et pour permettre aux gens de se rendre sur leur lieu de travail . **Le stationnement sauvage et la vitesse sur nos routes sont deux fléaux à traiter** en priorité. Enfin, pour le MR de Neupré, les **transports en commun** doivent également trouver une place de choix pour favoriser l'autonomie et l'indépendance des citoyens sans voiture ou soucieux d'utiliser le bus comme alternative plus écologique.

ENVIRONNEMENT, ENJEUX CLIMATIQUES ET PROPRETÉ PUBLIQUE

Ces dernières décennies, des politiques efficaces ont été mises en place dans le domaine de la gestion des déchets et de l'eau. Il reste beaucoup à faire pour la **protection de la biodiversité**, la **qualité de l'air** et la **préservation de l'espace public.** Les comportements inciviques, sous diverses formes, restent encore trop fréquents. L'éducation dès le plus jeune âge, la sensibilisation et la responsabilisation des citoyens sont les piliers d'une politique environnementale réussie. Ce n'est que par la compréhension et l'adhésion à des objectifs communs que cette politique pourra véritablement porter ses fruits.

ENERGIE-CLIMAT

L' énergie est au cœur des défis environnementaux, économiques et sociaux auxquels nous faisons face aujourd'hui. Dans ce contexte, la transition énergétique est devenue une nécessité. Notre commune doit confirmer son engagement en faveur d'une gestion plus durable et efficace de ses ressources. Cet engagement répond à un double objectif : réduire notre empreinte écologique, tout en améliorant le bien-être de nos citoyens. Le MR de Neupré est déterminé à **construire un avenir énergétique plus responsable**. Pour y parvenir, nous comptons tirer parti des **innovations technologiques** pour **améliorer la performance énergétique de nos bâtiments** communaux, sensibiliser nos concitoyens dès le plus jeune âge aux bons gestes à appliquer pour réduire notre empreinte carbone et préserver notre environnement. Nous leur donnerons également l'envie et les moyens d'améliorer l'efficacité énergétique de leur logement.

DÉVELOPPEMENT RURAL ET AGRICULTURE

A Neupré, un tiers du territoire communal est actuellement consacré aux exploitations agricoles. Dès lors, outre la gestion paysagère et environnementale qu'il représente, le secteur agricole constitue un pôle économique important. Le MR de Neupré veillera, dans la limite de ses compétences, à **préserver les terres agricoles**, à rester **à l'écoute des agriculteurs** via le conseil de l'agriculture de la commune et soutiendra le développement des circuits courts afin de renforcer les **liens entre producteurs et consommateurs locaux**.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La politique d'urbanisation de notre commune doit être réfléchie et cohérente. Le MR de Neupré défend une approche qui **concilie le respect des règlements communaux, la liberté en matière d'architecture, la qualité de construction et l'amélioration de l'efficacité énergétique**, tout en assurant une intégration optimale dans le tissu existant. De plus, et en toute hypothèse, le MR s'engage à préserver le **caractère rural** de notre commune en **évitant la prolifération des lotissements** qui ne s'intègrent pas dans le cadre actuel et qui ne prennent en considération que la rentabilité.

AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Ces dernières années, les petits commerces de détail et l'artisanat sont confrontés à une concurrence croissante des grandes surfaces et des centres commerciaux en expansion à travers toute la Wallonie. Cette évolution entraîne des répercussions néfastes sur les centres-villes et les villages qui voient leurs commerces traditionnels et leur artisanat disparaître, pourtant essentiels à l'animation et à la qualité de la vie locale. Le MR de Neupré souhaite **soutenir les commerces de centre de village, accueillir les nouveaux commerces par un « Welcome Pack », source de toutes les informations pratiques utiles et dynamiser la collaboration entre tous les acteurs commerciaux et économiques** de la commune par des formations et des conférences cibles qui répondent à leurs besoins.

CONCLUSION

Le MR de Neupré porte un projet qui vous ressemble. En effet, nous partageons vos valeurs, votre sens des responsabilités et vos attentes. Ensemble, nous œuvrons pour un avenir meilleur et plus sûr pour nos enfants, nos aînés, nos entrepreneurs, nos écoles et notre commune. Notre engagement vise à garantir un futur encore plus prometteur pour les générations à venir.

NOTRE PROGRAMME COMPLET

AXE 1 : POUR BIEN VIVRE À NEUPRÉ

SÉCURITÉ – POLICE

Nos propositions :

- Assurer une **présence policière** pour dissuader les actes de délinquance parce qu'une police de proximité favorise une relation de confiance avec les habitants ;
- Organiser des patrouilles à pied, à vélo, avec les chiens, ou en voiture **lors des événements, ainsi que dans les zones à risques ou sensibles** pour accroître le sentiment de sécurité ;
- Veiller à une **rotation sur notre territoire des caméras de surveillance** dans les lieux publics stratégiques (places, écoles, entrées de village, du tunnel sous la Route du Condroz,...) pour prévenir les dépôts, actes de vandalisme ou de criminalité ;
- Poursuivre la **promotion des PLP** (Partenariats Locaux de Prévention) pour renforcer leur efficacité, informer la population des phénomènes de délinquance ou vagues de délits constatés, ainsi que pour renforcer la collaboration entre la police et les citoyens, en particulier pour les nouveaux habitants ;
- Impliquer les comités de quartier ou des coordinateurs PLP pour qu'ils participent à la surveillance et à la **médiation** dans leur environnement ;

- Organiser des **ateliers de prévention** contre la délinquance, les cambriolages ou les cyberattaques, en particulier auprès des jeunes et des personnes âgées ;
- Recourir à la **médiation** en collaboration avec notre police locale et le bourgmestre en charge de l'ordre et de la tranquillité publique pour régler les petits conflits au sein des quartiers avant qu'ils ne dégénèrent ;
- Par des campagnes avec des associations spécialisées, sensibiliser la population contre les **dangers liés à la toxicomanie et l'alcoolisme** dans les écoles, les lieux de travail et les espaces publics ;
- Concevoir des **espaces publics** avec une meilleure visibilité et des zones conviviales pour éviter la création de rassemblements à risques ;
- Former les habitants et les agents communaux à réagir correctement en **cas de crise** (catastrophe naturelle, attentat,..) et organiser des **exercices de simulation** en cas d'incendie, accident, panne de courant,.. ;
- Assurer une **communication efficace pour alerter** et informer rapidement la population en cas de crise ou d'incident majeur quel qu'il soit ;
- **Revoir notre Règlement Général de Police pour le remettre à jour** en fonction des nouvelles réalités de terrain, pour établir des sanctions dissuasives pour les infractions récurrentes (comme les incivilités, le vandalisme, les dépôts clandestins, ...) ; et faire la promotion des changements majeurs opérés via le site internet, le bulletin communal ou la page Facebook de la commune ;
- Mettre en œuvre des **arrêtés de police pour contrer des comportements spécifiques** (stationnement sur les trottoirs et passage piétons, interdiction de lieu via les sanctions administratives ou des rassemblements bruyants dans certains lieux ou à certaines heures,..) ;
- Communiquer régulièrement à la population les **statistiques** en matière de vols, atteintes aux personnes, aux biens et au domaine public, avec un baromètre de la criminalité à Neupré pour éviter un sentiment d'insécurité inutile.

ENSEIGNEMENT

Nos propositions :

- Renforcer la **lutte contre le harcèlement scolaire** (i) avec une intensification de la formation des équipes éducatives (ii), la désignation d'un réfé-

rent dans chaque implantation, (iii) par le recours, lorsque cela est nécessaire, à des équipes externes d'intervention (iv) et par des procédures de surveillance des cours de récréation ;

- **Elargir les initiatives « School to »** en permettant aux élèves de pratiquer une activité sportive, artistique, ou l'apprentissage des langues et de l'informatique, directement après les heures d'école ;
- **Intégrer l'innovation pédagogique et technologique** dans l'enseignement communal. Cette démarche passe par une utilisation optimale des fonctionnalités des tableaux interactifs par l'ensemble des enseignants (avec formation obligatoire) et des élèves ;
- Sensibiliser et mettre en place des outils permettant aux élèves **d'approcher et d'intégrer les évolutions informatiques** (intelligences artificielles, réseaux sociaux,...). L'objectif étant de préparer les élèves aux défis numériques, de les sensibiliser aux risques et à une utilisation responsable des technologies ;
- Mettre en place un dispositif de **soutien à la réalisation des devoirs** pendant les temps de garderies ;
- **Renforcer l'autonomie des directions d'école** tout en améliorant **l'évaluation** de leur gestion et de leurs résultats pédagogiques ;
- Garantir un **environnement d'apprentissage optimal** en maintenant le niveau des infrastructures scolaires à un haut niveau de qualité ;
- Prendre des mesures structurelles (mise à disposition de casiers, utilisation accrue des outils informatiques, organisation des cours ...) permettant de **diminuer le poids des cartables** afin de le rendre raisonnable pour les élèves et de permettre le développement de l'utilisation des modes doux pour les déplacements vers l'école ;
- Analyser les alternatives possibles permettant de proposer une **formule de repas de midi** équilibrés et à prix coûtant pour les enfants de nos écoles ;
- Proposer des **activités éducatives sur l'histoire et le patrimoine local** ;
- **Valoriser le sport et un mode de vie sain** en mettant en place une culture du sport. Par exemple en organisant des rencontres avec des sportifs de haut niveau pour inspirer les élèves et les sensibiliser aux valeurs du sport.

ENFANCE

Nos propositions :

- Envisager, en concertation avec les différents niveaux de pouvoir, **d'augmenter la capacité d'accueil des structures pour la petite enfance** afin de mieux répondre aux besoins des parents ;
- Mettre en place un **cadastre accessible des différentes structures d'accueil** sur la commune et le tenir à jour ;
- Octroyer une **prime à chaque initiative privée de garde d'enfants répondant aux critères de l'ONE** pour faire face aux nécessaires investissements en échange d'un engagement pour une période de 10 ans à assurer la garde d'au moins 4 petits Neupréens ;
- Restaurer la **Journée « Place aux Enfants »** pour leur permettre de découvrir l'exercice de différents métiers ;
- Veiller au **bon entretien et à la propreté des plaines de jeux et de nos parcs**, particulièrement pendant les vacances scolaires ;
- Maintenir **l'encadrement de qualité et des activités variées** durant les plaines de vacances et les stages sans oublier les enfants en bas âge (2,5 - 4 ans) ;
- **Pérenniser le conseil communal des enfants**, qui permet aux jeunes de développer activement leur apprentissage de la citoyenneté, avec une collaboration et participation plus grande des écoles.

JEUNESSE

Nos propositions :

- Maintenir et renforcer l'ensemble des initiatives existantes, telles que les activités lors des jours blancs, les jobs étudiants à la commune,.. ;
- Développer dans chaque village des **infrastructures accessibles et attractives** permettant la pratique des sports extérieurs (basket de rue, skate park, street workout...) et promouvoir leur utilisation ;
- Dans un objectif de sécurité routière, permettre à chaque jeune, dans l'année de l'obtention de son permis de conduire, de suivre un **stage de conduite défensive** à des tarifs préférentiels ;

- Renforcer **l'axe « jeunesse » dans les priorités du plan de cohésion sociale** afin de renforcer les moyens et le soutien des jeunes dans la commune ;
- Mettre en place un **Conseil Consultatif des Jeunes** avec des rencontres en tous genres (15-18 ans) et des projets propres à la jeunesse sur base d'une **enquête** menée auprès d'eux comme cela a été fait à l'égard des aînés ;
- Envisager le projet d'**un local accessible à nos jeunes durant leur temps libre** et à l'écart de toute habitation pour préserver la tranquillité du quartier ;
- Développer des **stages adaptés aux adolescents** et soutenir la création de stages pour les jeunes qui veulent s'investir dans des projets pour la collectivité (commune, CPAS, écoles, homes, ...) ;
- Sensibiliser les jeunes à **l'importance de la consommation d'énergie, de la protection de la biodiversité et de la réduction des émissions de CO2** en visant à les éduquer sur les enjeux environnementaux actuels et à encourager les comportements responsables ;
- Prévoir un maximum de **plages horaires disponibles pour une salle d'étude** pendant la bloque des jeunes ;
- Renforcer le soutien aux initiatives des jeunes en leur offrant un **soutien administratif et logistique dans la réalisation de leurs projets** concrets ;
- Continuer à soutenir activement l'ensemble des **mouvements de jeunesse** pour leurs activités d'ampleur et les transports du matériel de leur camp ;
- Actualiser et alimenter sans cesse la **farde d'accueil** avec d'autres informations pratiques diverses pour les scouts qui s'installent chez nous pour leur camp ;
- Développer un **jumelage « mouvements de jeunesse »** favorisant l'accès aux terrains communaux de Neupré en échange d'un accès à des locaux ou terrains pour nos unités dans les autres communes.

AÎNÉS/INTERGÉNÉRATIONNEL

Nos propositions :

- Maintenir des **activités intergénérationnelles**, notamment via le « conseil communal des enfants » et le « conseil consultatif des aînés » (par exemple, en organisant des activités avec les enfants dans les maisons de repos ou l'organisation de balades) ;

- Proposer des suggestions de **voyages pour les aînés sans en assurer la gestion directe**. Cela impliquerait la création d'un rôle de « steward des aînés », une personne référente entre l'administration et le groupe concerné, qui fournirait un support logistique ;
- Veiller au **bien-être physique et mental de nos aînés** par des activités variées et adaptées à leurs besoins mais également en lien avec les thématiques dédiées à la santé des seniors ;
- Promouvoir davantage les **« Alzheimer Cafés »** pour favoriser les échanges d'expériences et un accompagnement humain des personnes atteintes d'une maladie dégénérative, mais aussi de leur famille ;
- Promouvoir davantage les **« Référents Seniors »** mis en place par le Conseil consultatif des Aînés, comme relais pour apporter une aide dans les démarches administratives, informer les seniors dans nos quartiers et relayer leurs préoccupations ;
- **Adapter le graphisme et la mise en page du bulletin communal** afin de permettre une meilleure lisibilité des informations qu'il véhicule et des activités proposées ;
- **Lutter contre l'isolement** des aînés et favoriser le lien social (par exemple : en assurant le prêt de livre à domicile pour personne âgée ou à mobilité réduite, ...) ;
- Mettre à disposition des aînés mais pas que, des **espaces de convivialité** (comme des terrains de pétanque) afin de favoriser la cohésion sociale dans les villages ;
- Continuer à **lutter contre la fracture numérique** en maintenant et en renforçant l'offre de formation en informatique pour les seniors et mettre en avant l'offre de cours informatique proposée au sein de la commune via le « Cyber Neupré » (espace public numérique).

SPORTS

Nos propositions :

- Recréer un **« parcours sportif » moderne, balisé et entretenu** pour permettre à tous de s'adonner à une activité physique conviviale en plein air ;
- Favoriser la **diversification de l'offre sportive** sur le territoire de la commune (street-basket, mur d'escalade, hockey sur gazon, agora space, ...) ;

- Mettre en place des **canaux de rencontre digitaux pour stimuler la pratique des sports** individuels entre Neupréens : vélo, VTT, trail, jogging, randonnée, … ;
- Promouvoir l'organisation des **compétitions interscolaires**, en partenariat éventuel avec d'autres communes voisines. La compétition intègre la volonté, l'enthousiasme, l'envie de se dépasser et de réaliser une performance, quel que soit le niveau ;
- Promouvoir le **fairplay et l'éthique sportive** par un programme ambitieux de promotion des valeurs du sport ;
- Faciliter **l'accès à l'information sur les activités sportives** de la commune en mettant à disposition de l'ensemble des clubs et des citoyens un calendrier reprenant les activités sportives (match, jogging, balade, course vélo, …) ;
- Assurer un **financement direct des clubs sportifs** en tenant compte de leur valeur ajoutée en termes d'éducation, de formation, de compétition, … ;
- Soutenir une politique de **tarifs préférentiels à l'attention des Neupréens** pour l'accès à certaines infrastructures sportives (piscine, …) ;
- Permettre un accès aux **douches et vestiaires des halls sportifs aux pratiquants de sports d'extérieur**, tels que la course à pied, trails, VTT, beach-volley,… ;
- **Actualiser régulièrement les cartes** utiles pour les balades pédestres et cyclistes ;
- **Soutenir l'organisation de compétitions d'envergure** pour faire rayonner l'image sportive de Neupré et dynamiser le commerce.

AIDE SOCIALE

Nos propositions :

- **Communiquer efficacement sur les services offerts par le CPAS**, en distinguant les missions légales obligatoires (RIS, aides sociales) et les services spécifiques développés au sein du CPAS de Neupré (médiations de dettes, initiatives locales d'accueil, aides familiales, crèches, repas à domicile, réinsertion, …) ;
- **Maintenir les** synergies **entre la commune et le CPAS**, notamment en concentrant le CPAS sur ses missions légales et privilégier, pour les autres, une collaboration avec des organismes conventionnés de qualité ;

- **Actualiser le répertoire des services satellites dédiés aux ainés** via l'actualisation de la «brochure pour les aînés».

CULTURE ET BIBLIOTHÈQUES

Nos propositions :

- **Augmenter les budgets pour l'achat de livres** pour enrichir et diversifier les ouvrages disponibles pour tous les âges et tous les intérêts en incluant notamment des livres récents, des classiques et des ouvrages en différentes langues ;
- Entretenir et **développer le réseau des boîtes à livres** en installant de nouveaux points d'échanges et encourager le partage et la diffusion de la lecture dans la commune ;
- Optimiser la communication sur les opportunités de **contacts entre bibliothèques** de l'arrondissement ainsi que sur les diverses activités proposées par les bibliothèques communales ;
- Continuer à **valoriser les manifestations patriotiques** et la place qu'elles méritent pour assurer la nécessaire transmission du souvenir de ceux qui sont morts pour nos libertés, en collaboration avec les écoles, les mouvements de jeunesse et le conseil communal des enfants, tout comme celui des aînés ;
- Mettre en place un **jumelage** avec une commune qui dispose comme Neupré d'un cimetière américain ;
- Intégrer progressivement pour certains panneaux signalétiques (nom de la commune, lieux-dits, ...) leur **libellé en wallon** ;
- Offrir aux adultes des **stages artistiques de qualité, variés et réguliers** ;
- Mettre en œuvre une action **« peintres dans la rue »** au sein des villages de la commune afin de mettre en valeur les différents villages ou points remarquables de Neupré en proposant aux artistes peintres de les illustrer et au public de les admirer.

FESTIVITÉS

Nos propositions :

- Continuer à **soutenir les comités de quartier, les unités scoutes et le secteur associatif** par un appui logistique efficace via le pôle Festivités qui a été créé pour faciliter les contacts avec la commune, mais aussi lors de réunions de concertation régulières pour une écoute attentive, un dialogue et un retour utile des attentes de nos concitoyens ;
- Prévoir sur le site de la commune un **calendrier récapitulatif des festivités** communales et privées qui serait accessible à tous et alimenté par chacun auprès du service « Festivités ». Objectif : éviter les chevauchements ou les doublons dans les activités et prévenir les riverains concernés ;
- Installer des **panneaux d'informations LED** dans les endroits adéquats pour annoncer les festivités ;
- Prévoir des **locaux de rangement pour les comités de quartier** ;
- Organiser des **activités sportives inter villages** sur différents sites de la commune à l'occasion du 21 juillet ;
- **Utiliser le nouveau tunnel sous la Route du Condroz** pour un marché de Noël ou pour un événement avec les commerces locaux ;
- **Promouvoir les décorations de Noël** sur les façades des particuliers pour égayer les villages durant la période de fêtes en complément de celles de la commune ;
- Encourager les **fêtes des voisins** durant une période précise et avec l'aide de la commune dans la mesure du possible, afin de créer des liens entre les habitants d'un même quartier.

BIEN-ÊTRE ANIMAL

Nos propositions :

- Relancer l'examen de la création, en partenariat avec les communes voisines, d'un **cimetière pour animaux domestiques** dans le respect du lien affectif fort qui peut lier une personne à son animal ;
- Organiser des **conférences thématiques sur le bien-être animal** en partenariat avec le Conseil du bien-être animal de Neupré, des associations et des vétérinaires ;

- **Diminuer au maximum le délai pour l'obtention du permis de détention** d'animaux auprès de l'administration communale ;
- Publier régulièrement sur la page Facebook des **conseils de prévention** pour une approche bienveillante de la relation avec un animal (fortes chaleurs, transports en voiture, ...) ;
- Rappeler régulièrement par tous les canaux possibles et notamment via des panneaux spécifiques **l'obligation de tenir son chien en laisse** en rue et dans nos bois pour la sécurité des animaux et de tous !

PARTICIPATION CITOYENNE

Nos propositions :

- Relancer les **budgets participatifs** pour impliquer les citoyens dans la vie de leur quartier et réserver un budget participatif pour les conseils spécifiques (enfants, jeunes, aînés) ;
- **Présenter le budget communal aux citoyens** et justifier les écarts constatés entre les projections et les coûts réels ;
- Envisager la **décoration de certains murs vides** communaux sur base d'un cahier des charges avec des artistes de la région ;
- Organiser des **consultations populaires et des réunions d'information interactives** sur certaines thématiques pouvant avoir un impact sur la population (projets de grande envergure,..) ;
- **Solliciter les citoyens** via notamment la page Facebook pour récolter des informations sur la commune quant aux éclairages, panneaux abîmés, marquages effacés,...

AXE 2 : POUR UNE COMMUNE BIEN GÉRÉE

LE PERSONNEL COMMUNAL

Nos propositions :

- **Rassembler l'ensemble des services communaux dans un nouveau bâtiment** pour permettre au personnel d'évoluer plus efficacement dans un meilleur environnement de travail et ainsi offrir un service de qualité à la population ;
- Prendre en compte la **qualité des services rendus** aux citoyens et aux entreprises dans l'évaluation du personnel communal ;
- Mettre en place une **politique proactive de gestion des ressources humaines** au sein de l'administration communale, en définissant un parcours de développement des compétences pour chaque agent ;
- Parallèlement, instaurer progressivement une **dynamique interne** qui favorise un **fort esprit d'équipe et de solidarité au sein de l'administration**, notamment à travers l'élaboration d'une charte de valeurs, l'organisation de déjeuners communs et la promotion d'activités de cohésion d'équipe à l'extérieur, ... ;
- En excluant tout licenciement économique, **concentrer le personnel communal sur les fonctions à plus haute valeur ajoutée** et externaliser les tâches qui présentent une charge saisonnière ou de travail importante, qui nécessitent un appui technique particulier ;

- Faciliter l'accès des agents communaux à **l'acquisition d'un vélo** dans le cadre de leurs déplacements. Cette initiative vise non seulement à encourager une mobilité plus durable mais également à promouvoir un impact positif sur la santé des agents tout en réduisant l'empreinte écologique des trajets quotidiens.

LES FINANCES ET LA FISCALITÉ

Nos propositions :

- Maintenir jusqu'à la fin de cette nouvelle législature au minimum, les **baisses d'impôts intervenues** durant cette mandature, tout en garantissant la qualité de vie des Neupréens et des services rendus. Dans le même temps, **accentuer les réformes intervenues** afin de maintenir une fiscalité stable à long terme couplée à une politique d'investissements ambitieuse ;
- **Définir un plan d'investissements pour une période de 6 ans** afin de mieux planifier les dépenses et programmer les investissements. Les écarts entre le budget planifié et la réalité seront soumis à une analyse circonstanciée détaillée ;
- **Orienter la recherche des subsides vers les projets en gestation**, plutôt que de lancer des projets en fonction des subsides annoncés ;
- Identifier et **mettre fin à toute dépense inutile et éradiquer les gaspillages** en tous genres (matériel, temps, ...) : chaque dépense sera examinée en ne conservant que celles qui apportent une réelle plus-value à l'intérêt communal et aux citoyens. La concurrence entre les fournisseurs sera exploitée afin d'obtenir les meilleurs prix ;
- **Améliorer les processus de contrôle interne** par la mise en place d'outils d'analyse de la performance des finances communales ou du suivi des dossiers, mais aussi une gestion active des immeubles communaux par exemple via un programme de maintenance informatique ;
- **Renforcer les synergies entre la Commune, le CPAS et les ASBL communales** afin de permettre des gains d'efficacité structurels ;
- **Préfinancer les obligations de raccordement des habitations aux égouts** imposées par la Région Wallonne et le Code de l'eau ;
- **Développer des partenariats publics privés** afin de permettre un financement efficace des investissements.

ACCESSIBILITÉ DES SERVICES COMMUNAUX

Nos propositions :

- **Simplifier l'accès aux services communaux** en permettant aux citoyens de trouver plus facilement le service compétent ;
- Garantir une **réponse en 48h des services communaux** lorsqu'ils sont sollicités de manière électronique, hors jours fériés et week-ends ;
- Permettre aux citoyens qui le désirent de **communiquer avec leur administration de manière totalement électronique** (taxes, demandes de permis d'urbanisme, autorisations diverses, documents administratifs, ...) ;
- Elargir les horaires d'ouverture en instaurant par exemple une permanence périodique un soir par semaine.

AXE 3 : POUR UNE UTILISATION HARMONIEUSE DE L'ESPACE

TRAVAUX

Nos propositions :

- Dans tout aménagement, avoir une **attention particulière aux personnes à besoins spécifiques** (PMR,..) ;
- Sur base d'une actualisation de l'état des lieux de notre réseau routier de 2019 et suite aux chantiers d'envergure menés sur la commune, **planifier sur les prochaines années la réfection des voiries** avec un revêtement distinct pour les zones à risques. Ceci sera réalisé après une évaluation des dispositifs déjà mis en place et avec une attention particulière sur le quartier de « Neuville-Domaine » ;
- Dans la prolongation des travaux de la station d'épuration de Neuville-en-Condroz, de l'avenue des Charmes et du Butay, **étendre le réseau d'égouttage** afin que tous les habitants de Neupré bénéficient d'un réseau d'assainissement, en priorisant les travaux dans le centre de Plainevaux et ensuite à Rotheux ;
- **Evaluer les besoins en trottoirs**, tout en préservant le caractère rural de nos villages ;
- Dans le cadre de chaque chantier d'envergure (communaux ou non), assurer la **coordination entre les différents acteurs concernés par les**

travaux publics afin de limiter les effets négatifs pour les riverains et les commerçants (coordination des impétrants, communication proactive, ...), mais également une communication efficace des chantiers auprès des citoyens et un accès aisé vers les commerces ;

- Embellir l'espace public en installant davantage de bancs ou de mobilier urbain, en assurant l'entretien des trottoirs et des îlots dans les quartiers, et en multipliant les actions de propreté intergénérationnelles dans certaines rues.

MOBILITÉ ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Nos propositions :

- Poursuivre l'installation de dispositifs préventifs, répressifs et aménagements divers pour limiter la vitesse sur les axes qui le nécessitent, sur base de comptages pour objectiver la situation, avec une attention particulière à la mobilité et au stationnement aux abords des écoles ;
- Renforcer les synergies entre les politiques des travaux, d'aménagement du territoire et de la mobilité en visant à optimiser le schéma de développement communal avec une intégration plus étroite des aspects du plan communal de mobilité (PCM) en collaboration avec les citoyens. Le plan global de circulation devra également être évalué avec la possibilité d'intégrer un sens unique dans certaines rues ;
- Organiser une campagne de sensibilisation à l'attention de tous les usagers de la route à moteur (motards, camions, tracteurs, voitures,..) pour les conscientiser au respect des riverains et à adopter un comportement responsable ;
- Relancer une campagne de sensibilisation et puis de répression contre le stationnement sauvage pour rendre les trottoirs aux piétons et les pistes cyclables aux cyclistes ;
- Développer le réseau « Points Nœuds » vers les villages voisins en collaboration avec la Province pour étendre le réseau cyclable de manière globale et cohérente ;
- Orienter le développement des réseaux de pistes cyclables pour encourager l'utilisation du vélo dans les déplacements quotidiens vers des destinations telles que les pôles d'activité de la commune, les gares, le CHU, l'université et la Ville de Liège dans une optique de santé publique et de préservation de l'environnement ;

- Développer un **plan global de mobilité** vers et depuis les écoles de la commune (accès à vélo, accès piéton, ...) ;
- Augmenter les **zones de stationnements pour vélos et de rechargement des vélos électriques** aux endroits stratégiques notamment grâce aux charges d'urbanisme liés aux permis ;
- Renforcer les **éléments d'éclairage solaires intelligents et réfléchissants** aux endroits de circulation sensibles ;
- **Limiter les stationnements par une zone bleue**, notamment rue Bonry pour privilégier la clientèle des commerces et favoriser l'utilisation du parking disponible en face ;
- Prévoir une information plus accessible et lisible sur le site de la commune de **tous les moyens de locomotion** possibles pour aller vers l'U-Liège, le CHU ou le centre-ville ;
- **Poursuivre le lobbying auprès de l'OTW (anciennement TEC) en collaboration avec le CHU, l'U-Liège et les communes voisines** pour obtenir davantage de trajets avec le E20, plus de bus, notamment vers les écoles ou depuis nos villages vers les lignes principales.

ENVIRONNEMENT, ENJEUX CLIMATIQUES ET PROPRETÉ PUBLIQUE

Nos propositions :

- **Continuer à lutter contre les petites incivilités qui gâchent la vie quotidienne des citoyens**. Le MR de Neupré prône une tolérance zéro pour les incivilités (dépôts clandestins, déchets sauvages le long des routes, déjections canines sur la voie publique, tapages nocturnes et diurne, actes de vandalisme ou autres dégradations de l'espace public, tags ou autres graffitis, ...) ;
- **Intégrer et favoriser une gestion raisonnée ou différenciée des espaces verts communaux**, par exemple en privilégiant le fauchage tardif à certains endroits sans que celui-ci ne perturbe la circulation des modes doux et ne porte atteinte à la sécurité routière. Cette approche implique aussi une extension de l'éco pâturage à d'autres sites pour assurer leur entretien des sites compatibles et renforcer le caractère rural de nos villages ;

- Elaborer au niveau du service environnement une **stratégie globale communale de lutte et de contrôle de la prolifération de certaines espèces végétales ou animales indésirables** (frelon, rat, raton laveur, berce du Caucase, renouée du Japon…), tout en favorisant des mesures pour le maintien et le développement de la biodiversité ;
- Mettre en place un dispositif communal pour le **remboursement de certaines interventions d'intérêt général**, telles que la destruction de nids de frelons asiatiques ;
- Continuer à préserver, entretenir et **mettre en valeur les venelles et sentiers communaux** en collaboration avec l'asbl Sentiers de Neupré;
- **Renforcer l'intégration de clauses environnementales et de durabilité dans les marchés publics** pour lesquels de telles clauses sont possibles ;
- Maintenir et soutenir **toutes les activités d'économie circulaire** telles que le « repair café », le « repair vélo », les potagers solidaires,…

ÉNERGIE

Nos propositions :

- **Informer les citoyens sur les initiatives et les réalisations** concernant l'amélioration de la performance énergétique des différents bâtiments communaux et s'engager à continuer cette dynamique sur l'ensemble du patrimoine communal ;
- Mener des **actions de communication permettant de sensibiliser** tous les citoyens, y compris les enfants, aux nouveaux usages de l'énergie, au concept d'efficacité énergétique,… ;
- **Proposer un guichet unique** permettant au citoyen d'être accompagné activement dans toutes ses démarches visant à améliorer l'efficacité énergétique de son logement (audit, choix des solutions techniques, demande de primes, analyse des devis, suivi des travaux, …) ;
- **Défendre activement les intérêts des Neupréens contre les décrochages des panneaux photovoltaïques** en soutenant le gestionnaire de réseau dans la mise en place d'études d'optimisation du réseau et en sensibilisant les citoyens à différer leur consommation vers les heures « solaires » ;
- Etablir une **cartographie aérienne thermique** de l'ensemble des rues de la commune pour mieux cibler les actions de sensibilisation à l'isolation ;

- Encourager la **création de communautés d'énergie** entre les commerçants et les citoyens, en exploitant par exemple les toitures inutilisées ;
- Envisager le **rétablissement de l'éclairage public la nuit, une fois l'éclairage LED installé** sur l'ensemble du territoire communal.

DÉVELOPPEMENT RURAL ET AGRICULTURE

Nos propositions :

- Poursuivre la **mise en œuvre du Plan Communal de Développement Rural (PCDR)** qui associe les citoyens à l'élaboration de projets communaux en vue d'améliorer leurs conditions de vie du point de vue économique, social et culturel ;
- Communiquer et faire perdurer la documentation reprenant le **recensement du petit patrimoine** wallon (PPCW) en collaboration avec différentes associations (par exemple l'asbl Mémoire de Neupré) ;
- Utiliser le **Conseil Consultatif de l'Agriculture** de la commune pour être à l'écoute des préoccupations du monde agricole et établir une communication efficace avec la population ;
- Veiller à maintenir une **circulation optimale des engins agricoles** sur l'ensemble du territoire neupréen, tout en garantissant une sécurité maximale pour toute la population et des routes propres ;
- Sensibiliser la population à **l'importance de l'agriculture par des actions de communication** diverses (via le site internet de la commune, le bulletin communal, la page Facebook, ...) en revalorisant notamment l'image de l'agriculteur.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Nos propositions :

- **Éviter la prolifération des lotissements** qui ne s'intègrent pas dans le cadre existant et qui ne considèrent que la seule rentabilité ;
- **Veiller à limiter la densité de logements à l'hectare** ;
- **Établir des charges d'urbanisme intelligentes** (réfléchies et efficaces) pour améliorer le cadre de vie des citoyens avec des bornes de recharge, la création de trottoirs ou de stationnements vélos.

- **Communiquer sur la gestion de l'urbanisme à Neupré**. Expliquer comment Neupré gère l'urbanisme par un rappel du fonctionnement des instances comme la CCATM (Commission Communale d'Aménagement du territoire et de Mobilité), des critères d'acceptation des projets et des aspects auxquels la commune est attentive lors de l'analyse des demandes, tout en maintenant un équilibre entre les différents quartiers ;
- **Evaluer avec rigueur et faire évoluer les documents régissant les règles d'urbanisme** sur le territoire communal afin de faire face aux enjeux environnementaux et climatiques en prenant notamment en considération l'évolution des techniques de construction ;
- Veiller au maintien d'une **cohérence architecturale** particulièrement dans les centres de villages et dans les lotissements.

AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Nos propositions :

- Orienter l'offre commerciale Route du Condroz pour **éviter de créer une concurrence** dommageable aux centres des villages ou au centre-ville liégeois et ce, dans le cadre d'une réflexion supracommunale ;
- Renforcer et dynamiser la **collaboration entre les acteurs commerciaux/économiques** en encourageant les commerçants à utiliser les services offerts par l'Agence de Développement Local (ADL) ;
- Créer un **« Welcome Pack » pour les nouveaux commerçants**. Il inclura une communication des contacts vers différentes autorités ainsi qu'un référent au sein de l'administration de Neupré, tout en informant de façon détaillée sur les rôles et services offerts par l'ADL ;
- **Soutenir la communication des commerçants** en les aidant à diffuser des informations sur leurs activités et nouveautés sur les réseaux sociaux ;
- Offrir des formations pour renforcer la **présence en ligne des secteurs d'activités** de nos commerçants ;
- **Entretenir le réseau des commerçants** mis en place par la Commune **« Entreprendre à Neupré »** par des formations et conférences-cibles qui répondent à leurs attentes et besoins en collaboration avec le comité de pilotage de l'ADL ;
- **Dynamiser le PLPI** (Partenariats Locaux de prévention pour les indépendants en lien avec notre police locale) et procéder régulièrement à son évaluation avec ses membres et la police ;

- **Etendre les chèques commerces** pour soutenir l'économie locale ainsi que les **primes à l'installation des commerces** dans les centres de village ;
- Maintenir une communication active à la population en fournissant davantage **d'informations sur les producteurs locaux présents** sur la commune ;
- Envisager la création d'un **espace de coworking dans la nouvelle maison communale** en aménageant des espaces de travail partagés pour les indépendants freelances, favorisant ainsi la collaboration et la synergie entre les différents acteurs économiques.

LISTE MR NEUPRÉ

1	Virginie **DEFRANG-FIRKET**	
2	Mathieu **BIHET**	
3	Sandra **CAPRASSE**	
4	Charles-André **VERSCHUEREN**	
5	Manon **COUNE**	
6	Philippe **MOREAU**	
7	Christine **DE SCHEEMAEKER**	
8	Charly **THIELEN**	
9	Heike **DAVIN**	
10	Pierre-Hugues **HANSENNE**	
11	Stéphanie **MAENHOUT**	

12	William **XHIGNESSE**	
13	Julie **LABEILLE**	
14	Jérémie **VAN DEN ABEELE**	
15	Théa **DAUBIT**	
16	Henry **TALMAZAN**	
17	Sophie **WATTEYNE**	
18	Frédéric **HERBILLON**	
19	Bénédicte **VANDENDAELE**	
20	Cédric **JADOT**	
21	Françoise **DE LAMINNE DE BEX**	

LISTE MR À LA PROVINCE

DISTRICT SERAING NEUPRÉ

1	**Virginie DEFRANG-FIRKET** (NEUPRE)	
2	**Samuel RIZZO** (SERAING)	
3	**Sarah SCIARRABBA** (SERAING)	
4	**Laurent THIBAUT** (NEUPRE)	

mrneupre@gmail.com MRNeupre

VIRGINIE DEFRANG-FIRKET, 35 AVENUE DE LA CHEVAUCHÉE, 4121 NEUPRÉ - IMPRIMÉ ÉLECTORAL - ELECTIONS PROVINCIALES ET COMMUNALES DU 13 OCTOBRE 2024